BPS. Pour ceux qui sourient à l'avenir.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Dany-Fleurs

Rte de Vevey - 1618 CHATEL ST DENIS
TEL. 021 - 948 81 68

Des fleurs, même le dimanche
ouvert de 9 h.30 à 12 h.

Votre partenaire pour:

- matériaux de construction
- appareils sanitaires
- aménagements extérieurs
- carrelages
- bois

GETAZ ROMANG
LEADER DE L'ÉQUIPEMENT POUR L'HABITAT

1618 Châtel-St-Denis
Expositions à St-Légier et Bussigny
(du lundi au vendredi)

L'ÉCHO des hauts

LE MAGAZINE DU GPC

Châtel-St-Denis/Les Paccots

Groupement des Propriétaires de Chalets No 10 Juillet 1993

REALISATION:

Publicité
Jean-Marie Berthoud
Jean-Jacques Giesser

Rédaction
Pierre Baatard
Jean-Jacques Giesser

Service renseignements
Elisa Klink
Tél. 948 84 56

Comptabilité
Xavier Quartenoud

Adjoint
Rémy Gilliéron

Banque:
Banque Populaire Suisse
Châtel-St-Denis
Compte: 31-000.130.8
CCP BPS 17-987-2

Editeur: GPC
Case 167-1619 Les Paccots

Soyons tous solidaires mieux, montrons l'exemple!

a.marilley sa

Un magasin moderne
tout près de chez vous

téléphone 021 948 70 16
CHATEL-ST-DENIS

REUSSIR ENSEMBLE

Union de Banques Suisses

BULLE (029) 3 85 11
CHÂTEL-ST-DENIS (021) 948 71 51
BROC (029) 6 12 22

Garage Carrosserie des Narcisses

Savoy sa

Audi

Châtel-St-Denis fax 948 94 63 tél. 948 72 55

Spécialités italiennes

PIZZERIA GRAN SASSO

fermé le mardi

Hôtel Dent-De-Lys Tél. 948 70 93

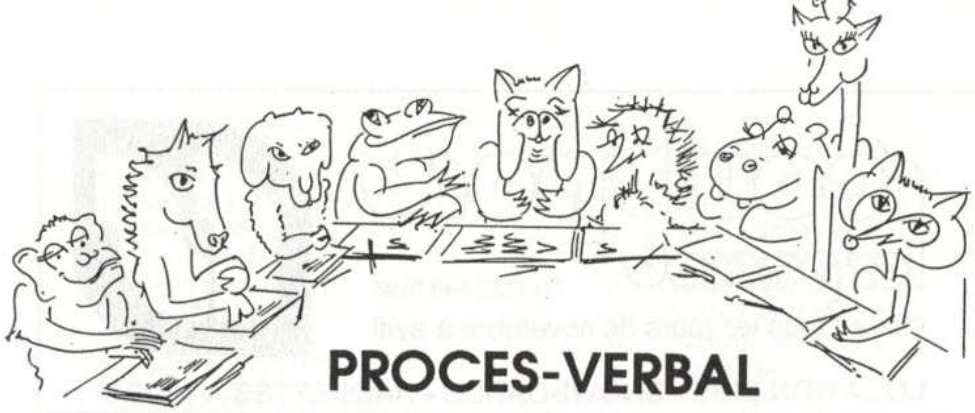

PROCES-VERBAL

55 EME ASSEMBLEE GENERALE DU 08 MAI 1993 AU CHALET DES PUEYS

SECTION DENT-DE-LYS, DU CLUB ALPIN

1. L'assemblée régulièrement convoquée est ouverte par le président M. J.-J. GIESSER à 17 h.20.

   Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, plus particulièrement aux invités qui nous honorent de leur présence:

   - Mme Rose-Marie DUCROT, Syndic et Députée
   - M. Alexandre PILLOUD, Vice-Syndic et Président de la société des Monte-pentes Corbetta SA
   - M. Roger DISERENS, Président d'Honneur
   - Journaliste du "Messager"

   Les personnalités et membres excusés:

   - M. Bernard ROHRBASSER, Préfet
   - M. Jean-Pierre SCHROETER, Président du Tribunal
   - M. Gérard VIAL, Président du Tennis-Club
   - M. Oscar GENOUD
   - Mme Yvonne CHARRIERE, Journaliste
   - Mme Marie-Paule ANGEL, Journaliste

   - Mme A. ARDIN
   - M. Aldo BEVILAQUA
   - Mme Yvette CACHIN
   - M. Charly CHAPERON
   - M. Edmond CHOBAZ
   - M. et Mme J.-P. et G. CORBEX
   - Mme Anne-Marie DONZALLAZ

   M. Albert BERTHERIN
   M. Hausulrich BLUMER
   M. J.-V. CARRARD
   M. André CHARLET
   COLLIARD ET CAPT
   M. Philippe DELEVAUX
   M. Max DROUX

raoul sports
les paccots
Tél. (021) 948 78 86
Ouvert tous les jours de novembre à avril
LOCATION SKIS - SNOWBOARDS - RAQUETTES A NEIGE

OPTIQUE Morand
1618 CHÂTEL-ST-DENIS – La Place
Tél. 021/948 75 32

ENTREPRISES ELECTRIQUES FRIBOURGEOISES
Neef

Fourniture de bois de cheminée
Transport avec Unimog
Abattage d'arbres
Auberge du Lac des Joncs
Ouvert toute l'année - Cuisine soignée - Altitude 1300 m.
Famille François Genoud - 1619 Les Paccots - Tél. 021/948 71 23

- M. Roger DUBOUX
- Mme J. FLUCK
- M. J.-Paul GUISOLAN
- M. Georges JENNY
- M. Rémy LANZ
- M. Eric MAEDER
- M. Jacques MAURON
- M. M. MELZER
- M. Michel MONNARD
- M. René MORDASINI
- Municipalité de Chavannes
- M. et Mme D. et L. PAVLOW
- M. Félix PICCOT
- Province Soeur Agnès
- M. Willy REBETEZ
- M. Marcel ROCHAT
- Mme Monique ROULIER
- M. Maurice SCHMIDT
- M. Albert SURCHAT
- M. Charles TRABER
- M. Fritz WUETHRICH
- M. Louis BUSSARD

Dr Joseph EGLI
M. André GIORDANO
Mme Claudine JEAN-RICHARD
M. Jean KUHN
M. et Mme LEUTWYLER
M. J.-Pierre MAILLARD
M. Gilbert MEILLAZ
Mme Yolande MINOTTI
M. J.-Claude MONOD
M. Georges MOSER
M. Maurice OTTIGER
M. J.-Paul PERROUD
M. A. PROTTI
M. Philippe RAUSCHERT
M. Marcel REGAMEY
M. Henri ROSSET
M. H.R. SCHMALZ
Mme Georgette SOUBEYRAND-COLIER
Mme Anita THIEBAUD
M. C. WINZENRIED
M. Roger ZAMOFING

Le président propose une modification de l'ordre du jour sous le point 9, ajouter 9 bis Investissement
Il est adopté sans autre modification.

2. Deux scrutateurs sont nommés par le président:

M. François GUEDON
M. Norbert BERTHOUD

Membres présents: 58
Procurations: 57
Invités: 4

3. Procès-verbal

Le P.V. de l'assemblée générale du 30 mai 1992 que chacun a pu lire individuellement dans le magazine "L'Echo des Hauts" no.9 du mois de décembre 1992, est admis sans aucune modification par l'assemblée.

4. Mutations

A. Décès

M. GIESSER nous fait part des décès suivants:
M. Fredy MONNARD et son fils quelques jours plus tard. Chacun garde en mémoire le grand animateur des marchés folkloriques de Châtel et des Paccots. Les visites des chalets d'alpage avec la

fabrication du fromage ainsi que les courses pédestres pour les estivants et beaucoup d'autres animations.
Les autres décès:
M. Joseph SCHWARZFISCHER
Mme Madeleine COLLIARD
M. Albert BONTEMS
M. Rodolphe MONNARD
M. Alfred NEUHAUSER

B. Démissions

Nous avons reçu 7 démissions: 2 pour La Frasse, 5 pour Les Paccots; pour cause de vente du chalet ou de l'appartement.

Ce sont:

pour Les Paccots

M. Jo CARDINAUX
M. Vincent CORAY
M. René de WECK
M. Pierre RUFFIEUX
M. Léon LEHMANN

pour La Frasse

M. MULLER-GOLAY
M. Edmond GRIN

C. Admissions

C'est avec un réel plaisir que nous enregistrons 38 demandes d'adhésions à notre groupement. Ce sont:

- Mme Véronique BALLY / M. Georges MAMIE
- M. Alain BESSON
- M. Pierre-Yves BUNZLI
- Mme Berthe BURGDORFER
- M. Hercule CAVALINI
- M. André CHARLET
- M. Michel CHAURAT
- M. Louis CORNU
- M. Gilbert CRAUSAZ
- M. Ali DANECHI / Mme Eva JENSEN
- M. Gustav EMMERLING
- M. Ralph GERLING
- M. Juan GOMEZ
- M. Jean-Paul GRENARD
- M. Michel GRITTI
- Mme Marielle GUIGNARD / M. Michel CHAULMONTET
- M. Jean-Paul GUISOLAN
- M. Edmond LAMBERCY
- M. Rémy LANZ
- Mme Michèle LEDERMANN / M. Pierre-André LEYVRAZ
- M. Hubert LONGUEPEE
- M. Bernard MAEDER
- M. Clément de MARIA

- M. Gilbert MEILLAZ
- M. Claude MONNARD
- M. Maurice OTTIGER
- M. Jean-Pascal PICHARD
- M. Jean-Jacques RAVY
- REGIE CHATEL SA - M. Gérard VAUTHEY
- M. Jean SAVOY
- M. Willy SCHNEGG
- Mme Jacqueline SOLDATI
- M. Max THONNEY
- M. Hubert TONSON LA TOUR
- M. René VILLARD
- M. Gilbert VOLET
- COLLIARD ET CAPT SA
- M. Robert WATTS

M. GIESSER a présenté chaque nouveau membre à l'assemblée avec acclamations. Qu'ils soient les bienvenus et qu'ils restent longtemps parmi nous.

5. Rapport du président

Durant le dernier exercice, votre comité s'est réuni en séances ordinaires, à deux reprises les 14 août et le 07 novembre 1992 ainsi que le 16 avril 1993.

Notre assemblée, suivie d'une soirée familière avec raclette, a eu, à nouveau, beaucoup de succès. Aussi avons-nous décidé de la rééditer cette année.

Les séances du comité sont fréquentées avec assiduité, elles ont lieu à tour de rôle chez un membre du comité.
Nous citerons les sujets principaux qui ont été à l'ordre du jour et qui, pour certains d'entre eux, ont fait l'objet d'entretiens avec Mme Ducrot Syndic de Châtel.

Cabane à ordures vers la poste: son déplacement a été porté au budget de la commune. Elle sera placée plus bas et orientée différemment.

Grands travaux communaux: sont prévus au budget 1993; l'épuration des eaux sur la rte des Joncs jusqu'au lotissement des Vérolly avec correction de la route.

Eclairage public: suite à notre demande, 1 lampe a été posée à la route des Rosalys au lieu dit "Les Dailles".

Déneigement: litige concernant le passage du chasse-neige sur le chemin desservant plusieurs chalets 200 mètres avant l'entrée de la station. Une vision locale a eu lieu avec les intéressés, votre président et la commune.

Table de ping-pong: lors de la dernière AG, vous avez voté un crédit pour l'achat d'une table de ping-pong. Elle est à la disposition de nos membres et de leurs familles sur le terrain

des tennis. Une fois de plus, nous remercions la commune qui a aménagé cet emplacement.

Notre magazine "L'Echo des Hauts" continue à être grandement apprécié. Il apporte à nos membres des informations ciblées et attractives. Comme prévu, deux numéros ont paru au printemps et en automne 1992, plus une édition spéciale consacrée à la liste des propriétaires de chalets et appartements. Elle a été éditée en commun avec la Société de développement, chaque membre en a reçu gratuitement un exemplaire.
Dans sa dernière séance, le comité a confirmé son intention de poursuivre la parution du magazine, un en juillet et l'autre en début d'hiver.
Nous profitons de cette occasion pour remercier ici tous ceux qui nous ont aidé à réaliser ce magazine, par leur participation financière, les apports rédactionnels, ainsi que nos lecteurs qui, par leurs achats, favorisent nos annonceurs.

Nous avons participé pour un montant de frs. 325.-- à la décoration et à l'illumination du centre des Paccots durant les fêtes de Noël - Nouvel-An. Le coût total s'est élevé à frs. 1'300.--. Ces frais ont été partagés entre la Société de développement 25%, la commune 50% plus la consommation électrique et notre groupement 25%.

Nous avions approché la commune pour obtenir l'autorisation de placer à l'entrée des Paccots un panneau suggérant aux conducteurs de voitures de ralentir et souhaiter la "Bienvenue aux Paccots". Après une année d'attente, il est en place et nous pouvons remercier la commune de sa participation.

Comme de coutume, votre président, ou l'un ou l'autre des membres du comité, a représenté le groupement au sein d'un comité, de la Société de développement et à son groupe d'animation, du Tennis-Club et de la Chapelle, ou ont participé aux fêtes organisées dans la région.

Nous tenons à relever les excellentes relations que nous entretenons avec la Préfecture, la Paroisse catholique, la Société de développement, ainsi qu'avec les autorités communales et leurs différents services, que nous tenons à remercier publiquement pour leur disponibilité, leur engagement et l'esprit d'ouverture dont ils font preuve pour régler au mieux des intérêts de chacun, les problèmes de notre station.

Une grande collégialité entre les membres du comité contribue à créer une ambiance de sympathie qui favorise considérablement l'efficacité de l'organe exécutif de notre groupement.

Le Président: J.-J. GIESSER

Nos vifs remerciements à notre président pour son dévouement tout au long de l'année.

6. Rapport du caissier

M. Xavier QUARTENOUD se fait un plaisir de nous communiquer les comptes suivants:

Bilan au 30.04.92	frs.	30'130,75
Bilan au 30.04.93	frs.	32'650,45
Bénéfice au 30.04.93	frs.	2'519,70

7. Rapport des vérificateurs

Le président donne la parole aux vérificateurs M. Norbert BERTHOUD et M. Michel PILLOUD, qui nous lisent le rapport, avec acceptation des comptes très précis et concordent parfaitement avec les pièces justificatives. Ils remercient le caissier et le félicite.

8. M. GIESSER soumet ces rapports à l'assemblée qui les acceptent à l'unanimité et par acclamation.

9. Cotisations

Le comité par la voix de son président, propose le maintien de la cotisation. Aucune proposition contraire étant faite, l'assemblée approuve à l'unanimité.
Montants: sfr. 20,-- pour les membres
sfr. 30,-- pour les commerces, club, sociétés et restaurants

9. bis Investissements

Dans les entretiens avec les représentants de la commune de Châtel, notre président avait proposé à la commune l'installation d'une place de jeux pour les enfants au centre des Paccots. Le comité propose la mise à disposition d'un fonds spécial de frs 5'000,-- pour l'achat des jeux; la commune de Châtel mettant à disposition le terrain.
Mis en discussion, puis en votation par le président, la proposition est acceptée. En votation, seulement deux avis contraire.

10. Nominations statutaires

Seul M. Jean-Daniel GENOUD est démissionnaire du comité pour raisons professionnelles. M. Rémy GILLIERON est proposé en remplacement. Il est accepté par acclamation.
Le comité se compose comme suit:

Président:	M. Jean-Jacques GIESSER
Vice-président:	M. Rémy GILLIERON
Caissier :	M. Xavier QUARTENOUD
Secrétaire:	M. Jean-Marie BERTHOUD
Membres :	Mme Elisa KLINK
	M. Pierre BAATARD
	M. Jean-Claude MONOD

ATTENTION DANGER

Stop à la vitesse exagérée des véhicules traver t la station

MEMBRES DU GPC - MONTREZ L'EXEMPLE .. M E R C I

Maximum 40 km /heure Dès l'entrée de la stat n

Contribuez à la qualité de vie - Zone de villégiature

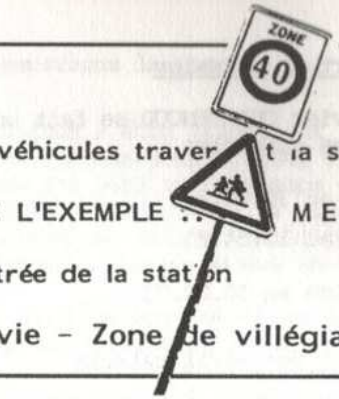

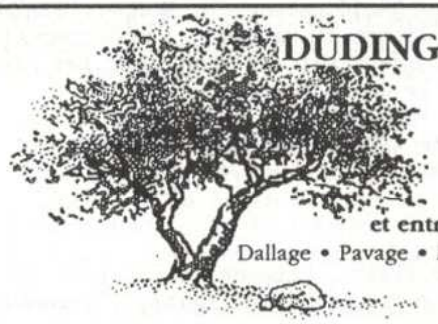

DUDING & BURRI Châtel-St Denis

Paysagistes

Tél. (021) 948 83 32

Création
et entretien de jardins

Dallage • Pavage • Murets • Escaliers
Plantation
Taille fruitière et ornementale

Pour vos réfections,
transformations et agrandissements!

Une bonne adresse :

MENUISERIE M + F

Norbert Berthoud

Echafaudage
Sablage
Isolation
Couverture ETERNIT

Route de Vevey 17
1618 Châtel-St-Denis
Tél. 021/ 948 76 78
Fax 021/ 948 07 60

Nomitations des vérificateurs

M. Michel PILLOUD comme 1er vérificateur
M. André JATON comme 2ème vérificateur
M. André BURNAND est proposé comme suppléant par le président. Il est élu par ovations.

11. Propositions individuelles et divers

Le président informe les membres sur le changement important dans le nouveau réglement cantonal pour les propriétaires de résidences secondaires, (chalets, appartements, camping, etc.)

Les droits des propriétaires ont changé surtout dans le domaine des votations des sociétés de développement, stations touristiques, etc. Il y a suspension des possibilités de voter. Seul un représentant d'un groupement a le droit de vote.

- M. le président d'honneur, Roger DISERENS remercie vivement tout le comité pour son activité et son bon travail. Il salue avec un très grand plaisir les 38 nouveaux membres.

- M. GUEDON exprime quelques idées quant à l'activité de notre groupement et propose que l'année prochaine nous augmentions les cotisations. Objet déjà traité pour cette année.

- M. EMMERLING demande ou en est le projet PACCOTS 2000. Il souhaite que l'on soit plus actif en projet, par exemple un golf. Les représentants de la commune répondront à ces questions.

- M. GAMBONI, représentant le chalet "Le Chamossaire" se fait du souci concernant la conservation des places de parc près de la route.

- M. PASCHOUD attire notre attention sur le mauvais état du circuit pédestre Les Paccots, Les Rosalys, Les Joncs. Les passages sur les ruisseaux ou en zone humide sont en bois et pratiquement tous pourris.

- M. PROBST intervient concernant le sablage de la route qui, selon lui, est noircie par le sable brassé avec les roues des véhicules et donne cette eau noire qui ruisselle le long des routes.

- M. GAMBONI remercie le chef de la voirie M. Denis COLLIARD et son équipe pour l'entretien exemplaire de la route du Lac-des-Joncs, roulable tout l'hiver avec une grande sécurité. Ce que notre interlocuteur ne sait pas, c'est qu'il faut aussi remercier le tenancier de l'Auberge du Lac-des-Joncs, car c'est à lui que revient aussi et même pour beaucoup le

A. Rosselet S.A.
Châtel-St-Denis

Installation de chauffage
Tubage de cheminées
Sanitaire et ventilation
Appareils électro-ménagers

021/948 76 05

PROPANE COGEGAL

VICTOR PILLOUD S.A.
construction
maçonnerie-béton
1618 CHATEL-ST-DENIS
tél. 021 948.73.90

GARAGE J.- M. BERTHOUD S.A.
Agences DAF-TRUCKS - IVECO
Vente neuf ou occasion
Service diesel - Auto électricité
Tél. (021) 948 70 17
Natel 077/21 90 17
Fax 948 88 52
Service officiel
Le Bourg 100 - 1618 Châtel-St-Denis
Dépannage véhicules utilitaires 24 h./24 h.

Les Fils de Sylvestre PILLOUD
Châtel-St-Denis
Industrie du bois
Tél.(021) 948 70 51
Scierie
Charpente
Menuiserie
Construction de chalets

très bon entretien de la route durant l'hiver. Il travaille durant la nuit pour l'ouvrir et la sabler avec son unimog d'entente avec la commune de Châtel.

- Le président remercie toutes ces personnes qui ont demandé la parole ainsi que celles qui ont posé des questions d'ordre général.
  Il donne la parole à Mme DUCROT, Syndic et Députée, qui va nous faire un bref exposé et répondre aux questions.

12. Exposé des représentants de la commune

Mme DUCROT nous remercie de l'invitation et dit toute sa satisfaction et le plaisir de travailler avec le comité.

- Elle nous explique les raisons qui ont poussé le Conseil d'Etat fribourgeois à modifier la loi sur les Sociétés de développement et à élaborer un nouveau réglement qui entrera en vigueur à partir de l'année prochaine.

- Mme DUCROT nous rappelle aussi qu'être propriétaire d'une résidence secondaire apporte automatiquement des obligations et des devoirs envers l'Etat.

- L'affaire de l'Hôtel de l'Ermitage a connue tellement d'oppositions, que le projet est tombé à l'eau, trop de temps s'étant écoulé.
- Il y a aussi une très forte opposition à l'acceptation des réfugiers.

- Mme DUCROT dit son plaisir d'entendre et d'apprendre l'état des chemins pédestres.

- La taxe sur les ordures ménagères est rendue obligatoire par une nouvelle loi qui permet aux communes de couvrir tous les frais occasionnés. Le coût est de frs. 60.-- par personne et par an à partir de 18 ans.

- Une déchèterie va être mise en place pour y déposer les objets encombrants.

Mme le Syndic remercie encore une fois tout le monde et s'excuse de ne pouvoir rester durant la soirée.

M. GIESSER remercie Mme DUCROT pour son dévouement et sa complaisance envers le comité.

- M. Alexandre PILLOUD Vice-Syndic et représentant de la Société de développement nous remercie de l'invitation et nous assure qu'il se fera un plaisir et un devoir de répondre au mieux à nos questions.

Une double expérience pour votre sécurité

☎ 029
2 73 47

TOUS COMBUSTIBLES
RABOUD + TOFFEL SA

MAZOUT + BENZINE
ASSAINISSEMENT
CIBUSA
REVISION ET NETTOYAGE DE CITERNES SA
BULLE (029) 2 50 49
Succursales: ROMONT (037) 52 11 32
GRANGES-MARNAND (037) 64 10 03

Dépôt régional : Alexandre PILLOUD
Châtel-St-Denis 021/948.88.72

Carrosserie de Châtel

TOUS LES TRAVAUX
TOLERIE
PEINTURE AU FOUR
ACHAT ET VENTE DE VOITURES

A. GUARDADO
1618 Châtel-St-Denis
✆ privé: (021) 948 85 21
atelier: 948 81 34

MAÇONNERIE
CARRELAGES
CHEMINÉES

Jean-François Maillard

FAX 021/948 77 42 1618 CHÂTEL-ST-DENIS - ☎ 021/948 84 07

Restaurant les Rosalys

Les Paccots ☎ (021) 948 80 80

Spécialités du chalet
- Soupe de chalet
- Macaroni à la crème
- Raclette

★ ★ ★

LOCATION DE VELOS DE MONTAGNE

- Il nous affirme que les améliorations possibles pour les chemins pédestres et les routes sont à l'étude. La commune a une lourde charge avec ses 100 km. de route à entretenir.
- M. PILLOUD nous averti que le salage de la route cantonale s'arrête à l'entrée des Paccots.

- A propos de l'épuration, M. PILLOUD porte à notre connaissance, la construction des conduites eaux claires et eaux usées sous la route des Joncs. Cette dernière sera grandement améliorée et corrigée en même temps que les travaux d'épuration. Il y a lieu que chacun se renseigne sur l'emplacement précis des égouts des chalets et prévoie le raccordement immédiat avec les collecteurs.
Durant les travaux, la circulation sera difficile et réglée par des feux entre Les Paccots et Les Vérollys.

- Taxation immobilière

Avec le rapport en main, M. Alexandre PILLOUD donne un aperçu sur les avis de taxation des chalets. Il est dans l'intérêt de chaque propriétaire d'attendre la réception de sa feuille de taxation, s'il veut faire une réclamation.

- M. ZÜRRER demande sur quelle base l'augmentation de la taxe immobilière a été faite, il semble qu'elle soit très importante. M. PILLOUD répond que la taxe est au maximum de 3,5 ‰.

- Mme le Syndic conseille de bien réfléchir et peser le pour et le contre avant de formuler une réclamation sur la taxe immobilière.

- M. GIESSER remercie beaucoup les représentants de la commune pour s'être prêtés gracieusement et avec connaissance aux questions de l'assemblée.

Le président donne la parole à M. BRUGGER de la police cantonale, responsable de la prévention contre les vols et les détroussements. Dans sa conférence très intéressante, il ressort quelques chiffres sur les délits de vols, les dommages à la propriété, les incendies et les crimes. 12'300 délits pour le canton de Fribourg, seulement 3 % dans le district de la Veveyse. Nous nous trouvons dans une position privilégiée par rapport au reste du canton.

- Le président remercie M. BRUGGER pour son exposé très fouillé, précis et rassurant en ce qui nous concerne.

Une petite conférence est donnée par la maison 3 S, représentée par M. BLANC à Lutry.
Un appareil très sofistiqué nous est présenté ainsi que ses qualités essentielles avec les possibilités de raccordement au réseau télé.

Pour tout renseignement complémentaire:

TELE-DORTHE

1095 LUTRY

Tél. 021/791.15.74
ou Tél. 021/802.22.11

M. GIESSER remercie M. BLANC pour la présentation d'appareils de sécurité et sa conférence.

Il remercie vivement toutes les personnes présentes et patientes, cette assemblée a été longue et importante.
Elle est levée à 19 h.20. par le président qui convie chacun à l'apéro et au verre de l'amitié devant le chalet en attendant la raclette.

Le Secrétaire

L'ami de la nature

Le vœu de chaque randonneur est de trouver une nature et des paysages propres et intacts. A ce sujet, quelques indications utiles:

- Ne pas laisser traîner des déchets; les emporter avec soi
- Bien éteindre le foyer après le pique-nique
- Renoncer à faire du feu en cas de sécheresse et dans les endroits très secs
- Ne pas cueillir les fleurs sauvages; elles seront de toute façon fanées lorsque vous arriverez à la maison
- Ne pas fouler l'herbe des prés et refermer derrière soi les portails pour le bétail (même lorsque celui-ci n'est pas visible)
- Ne pas déranger les animaux
- Garer votre voiture sur les places de stationnement.

Cambriolage

«Mais pourquoi justement chez moi?» s'interrogent souvent les lésés après la visite de cambrioleurs dans leur appartement ou leur maison. Ils ignorent que ces voleurs évaluent leurs objectifs et les risques encourus. Plusieurs facteurs déterminent leur choix. Par un bon comportement et des mesures mécaniques/techniques, vous pouvez réduire considérablement les risques d'effraction.

La plupart de ces recommandations de sécurité peuvent être exécutées rapidement et sans grosse dépense. Mieux vaut prévenir que guérir.

François CHILLIER

Entreprise générale de maçonnerie
Carrelage et revêtements

CHÂTEL-ST-DENIS

Bureau: 021/948.74.12
Fax: 948.96.95 Dépôt La Péralla: 021/948.82.88

SERVICE CHALETS

location de chalets et
appartements de vacances
tél. 021/948.76.37

1618 CHATEL-ST-DENIS

Mobilière Suisse... notre manière de régler les sinistres a fait notre réputation

Mobilière Suisse
Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Charles Chaperon, agent local, Les Paccots
Pascal Geinoz, conseiller, Châtel-St-Denis
Gérard Ecoffey, agent général, Bulle

Super Marché
Michel Colliard

Fruits – Vins – Boissons

Les Paccots
Tél. 948 76 15 (ouvert le dimanche)

Châtel-St-Denis
Tél. 948 70 91

La prudence est la meilleure des protections!

Les mesures de sécurité importantes

- Fermez bien toutes les fenêtres et les portes avant de quitter votre domicile.
- Ne dévoilez pas votre absence prolongée par des indications telles que billets à la porte, boîte aux lettres archi-pleine ou des messages sur votre répondeur automatique.
- Déposez vos valeurs et documents importants dans un coffre-fort bancaire.
- Méfiez-vous des prétendues cachettes de clés sûres, telles que paillasson, boîte à lait, pot de fleurs, etc. qui sont parfaitement connues des cambrioleurs.
- Soyez prudents lorsque vous confiez vos clés. Sachez quelles sont les personnes à qui vous pouvez faire confiance et de quelles personnes vous devez vous méfier.
- Profitez des expériences faites par la police. Renseignez-vous sur la façon de protéger efficacement vos biens contre les cambrioleurs. La police vous conseille d'une manière discrète et neutre.

Toute personne qui protège son domicile conformément aux recommandations de la police se protège efficacement contre les cambrioleurs

Vérifiez vous-même la sécurité de votre habitat

Villa

		oui	non
1.	Votre propriété est-elle suffisamment éclairée?		
2.	Votre jardin est-il compris dans votre dispositif de sécurité?		
3.	Les câbles électriques et du téléphone sont-ils à l'abri d'un sabotage éventuel?		
4.	Toutes les portes extérieures sont-elles suffisamment protégées?		
5.	Tous les soupiraux, fenêtres et portes-fenêtres, les stores et lucarnes sont-ils protégés contre une effraction?		
6.	Vos dispositifs de sécurité sont-ils en bon état de fonctionnement?		
7.	N'existe-t-il pas dans votre propriété ou dans le voisinage quelque chose pouvant favoriser une escalade (échelle, par exemple)?		
8.	Connaissez-vous une personne de confiance disposée à surveiller votre maison durant votre absence?		

Appartement

		oui	non
1.	L'entrée et les escaliers sont-ils suffisamment éclairés?		
2.	Disposez-vous dans votre immeuble d'une fermeture électrique pour la porte d'entrée et d'un interphone?		
3.	Les portes de la cave et du grenier sont-elles verrouillées?		
4.	Les entrées secondaires, les soupiraux et les fenêtres du rez-de-chaussée sont-ils toutes pourvues d'une sécurité supplémentaire?		
5.	Votre porte palière a-t-elle un judas grand-angulaire et un entrebâilleur?		
6.	Les portes-fenêtres sont-elles équipées d'un verrouillage supplémentaire?		
7.	Connaissez-vous une personne de confiance disposée à veiller sur votre appartement durant votre absence?		

Chaque fois que vous observez des faits suspects dans votre voisinage, alertez sans tarder la police (police-secours 117); mieux vaut une fausse alerte que pas d'alerte du tout.

La sécurité n'est pas forcément coûteuse. Avant de vous décider pour un système de protection, consultez un spécialiste reconnu ou le bureau de prévention de votre police.

C'est ainsi que les cambrioleurs pénètrent dans un appartement ou une maison:

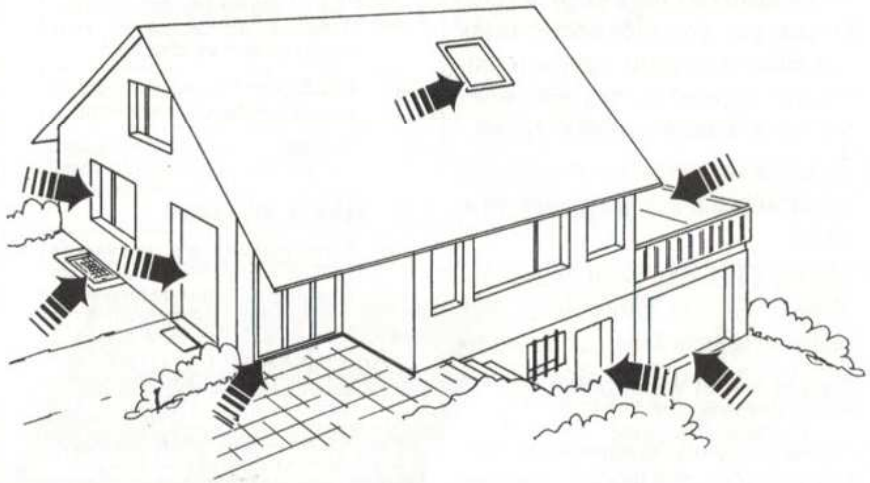

- Ils profitent de la négligence de l'occupant: portes et fenêtres laissées ouvertes, etc.
- Ils forcent les portes insuffisamment protégées.
- Ils brisent les fenêtres et les parties vitrées des portes.
- Ils se fraient un passage par un soupirail.
- Ils pénètrent par les locaux secondaires ou garages mal protégés.
- Ils escaladent les balcons, terrasses et toits faciles d'accès.

FAVORISEZ NOS ANNONCEURS !

TÉLÉ **DORTHE** *LUTRY*

TV - VIDÉO - HI-FI - PHOTO Tél. 021/791.15.74

"NOUVEAU" *Dpt. télécommunication - sécurité*

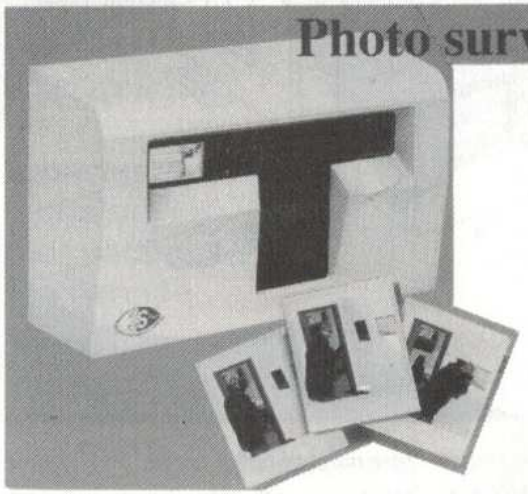

Les cambrioleurs ne devraient pas passer chez vous

En conséquence:

- protégez votre appartement, villa, résidence ou magasin contre les agressions.
- possibilité d'être relié à un centre de réception d'alarme.
- ou d'être informé par un BIP d'appel "local B" - possibilité d'écouter ce qu'il se passe dans votre résidence avec la télésurveillance téléphonique.
- divers systèmes de sécurité proposés et adaptés à vos besoins (études et devis sans engagement).

Pour plus de renseignements contactez:

M. Blanc responsable

Tél. 021/ 791.48.91

à disposition pour démonstrations.

BLANC TELECOM

La lumière protège

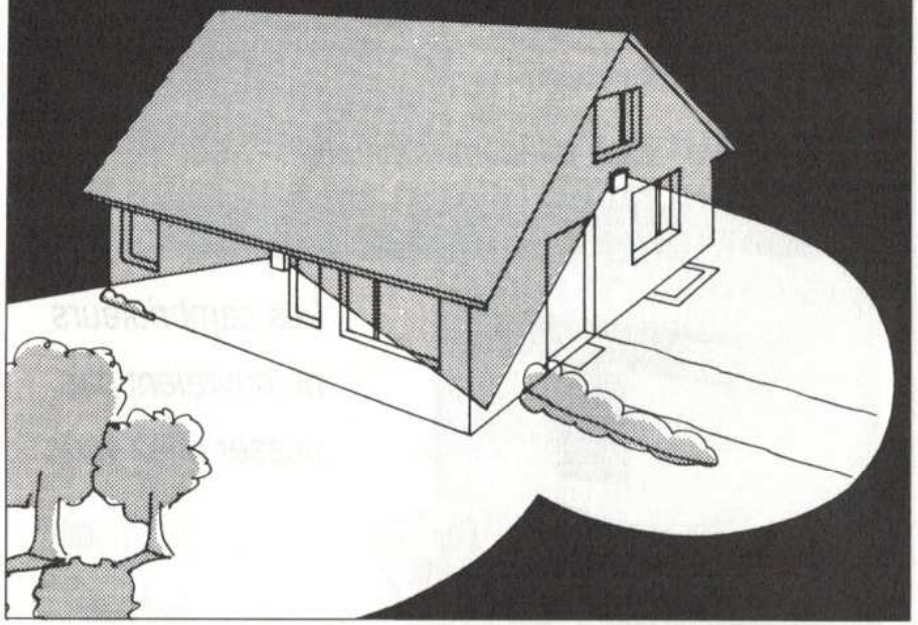

Ayez un bon éclairage autour de votre maison (accès du garage, entrée de la maison, cage d'escaliers).

Les maisons et appartements restant sans lumière pendant de longues périodes attirent les voleurs. Un moyen efficace pour effrayer les cambrioleurs est l' éclairage dit d'alarme ou de choc.

Les détecteurs d'approche enclenchent une lumière automatiquement si quelqu'un s'approche de la maison.

Il serait préférable qu'en cas de bruit suspect, un éclairage extérieur efficace puisse être enclenché depuis la chambre à coucher.

Attention

La lumière permet aussi aux cambrioleurs de voir ce qui se passe à l'intérieur et de connaître ainsi vos habitudes.

Interrupteurs horaires

L'industrie offre des interrupteurs horaires avantageux qui se branchent sur chaque prise de courant. Ils permettent d'enclencher et de déclencher, à intervalles réguliers, plusieurs lumières extérieures et intérieures.

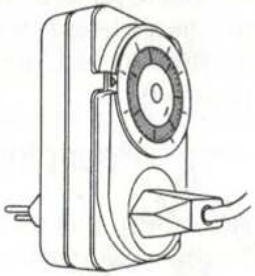

Pour cette raison, prenez soin de toujours fermer vos volets durant la nuit et de tirer les rideaux.

REGIE CHATEL SA
Châtel-St-Denis 021-948 84 84

LOCATION

Appartements
et chalets
pour vacances
et à l'année

ADMINISTRATION

de copropriété

VENTE-EXPERTISE

de biens immobiliers

Paccots-Centre
1619 LES PACCOTS
TÉL. 021/948 89 89
FAX 021/948 93 89

Si vous avez été vous-même victime ou témoin d'un acte délictueux, vous êtes à même d'aider efficacement votre police dans ses recherches en fournissant des informations précises.
Notez les observations que vous avez pu faire, notamment:

- l'immatriculation, la couleur et la marque du véhicule suspect,
- la direction de fuite des suspects,
- le nombre et le signalement des suspects:

Taille
Couleur des cheveux
Langue parlée
Couleur de la peau
Age
Corpulence
Habillement
Signes particuliers
Souliers

La police avec vous pour votre sécurité

A la découverte des buvettes d'alpage

A Rathvel, les cœurs sont vaillants

C'était l'histoire de cet alpage dont le chalet s'est écroulé il y a un peu plus d'un an, détruit par des flammes ravageuses.

C'était sans compter avec la détermination du propriétaire — la commune de Remaufens — alliée à la compréhension des Améliorations foncières, de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments, entre autres; leurs efforts conjugués ont abouti à une reconstruction de l'ensemble, sur le même emplacement et dans un laps de temps qui honore aussi bien le maître d'œuvre que tous les artisans locaux; chacun a droit à une part de compliments.

Esthétisme et rusticité

Peu de modifications fondamentales, il est vrai et pourtant la volumétrie, augmentée modérément (par un allongement du bâtiment et un réhaussement de la toiture) dégage un esthétisme accru, se plaît à reconnaître M. Joël Moret, l'ingénieur-architecte de Bulle, responsable des plans et de leur exécution. Une vérité appuyée par les occupants Carmen et Maurice Sonney — dont ce chalet est l'outil de travail, ne l'oublions pas.

Et c'est avec une lueur de timidité dans le regard qu'ils ont pris possession des clés pour la huitième saison; si le modernisme ne change rien à leur attachement pour cet endroit, ils apprécient évidemment l'aspect fonctionnel des lieux battant neufs.

Voyons d'abord le plain-pied: dans la partie ouest, le coin buvette; cuisine spacieuse boisée (tout comme la rampe d'escalier qui de là, grimpe à l'étage des chambres), puis un laboratoire, que l'on appellerait plutôt arrière-cuisine; dans un angle, le «creux du feu», c'est-à-dire l'âtre et sa cheminée cossue au cachet rustique particulièrement réussi; escalier de cave, sanitaires et buanderie; carrelages d'entretien aisé. Deux portes intérieures accèdent à l'étable (capacité pour une centaine de bêtes), où des grilles ont été préférées aux caillebotis. Toiture en éternit, avant-toit du côté de la porte extérieure de l'étable. Façades en crépi tiré à la truelle: dans le plus pur respect du style.

Autre élément qui donne à cette bâtisse toute son allure champêtre: le bois ici a incontestablement la vedette; et qui plus est, on a fait appel, pour une bonne part, à la production de terroir, venue tout droit du patrimoine sylvicole de Remaufens.

Mise en valeur exemplaire!

Ce n'est pas les usagers qui s'en plaindront... clin d'œil au plancher des trois chambres à coucher (entièrement boisées elles aussi) lequel, par chance, est soustrait à l'anonymat que lui aurait procuré un revêtement synthétique, au profit d'une vitrification appropriée; bien pensé, pratique, et certainement pas plus coûteux.

Echappant aux caprices d'une météo instable, la journée festive fut égayée par les productions des enfants des écoles, du chœur mixte ainsi que de la dynamique et enjouée formation instrumentale.

Mais le silence s'est imposé tout naturellement lorsque le prêtre, du village lui aussi, a placé le chalet sous la protection divine par une bénédiction empreinte de solennité, de sobriété aussi.

Un bonheur tout simple

Les locataires ont donc repris leurs quartiers d'été: Maurice veille principalement sur les génisses dont il a la garde, Carmen s'active à la buvette.

Les quelques chèvres, toujours aussi friandes d'herbages et de pentes escarpées, sont les pourvoyeuses (tout comme les deux vaches) de matière première nécessaire à la fabrication de tommes moitié-moitié servies à toute heure, même sur la terrasse, ou que l'on peut également emporter.

Vous avez une petite faim? Normal, à 1250 m d'altitude, surtout que dans ce coin de pays fribourgeois, il y a de quoi apaiser tous les appétits: jambon à l'os, saucisson, macaronis à la crème, soupe du chalet, fondue, croûte au fromage (le gruyère tout comme le vacherin ne manquent jamais ici); côté douceur, la meringue à la crème, bien entendu!

Ne croyez pas que Carmen craigne l'affluence; on a l'habitude de s'entraider chez les Sonney. Les deux fils, Daniel et Eric, ne sont d'ailleurs pas les seuls de la famille à monter avec le sourire prêter main forte à Rathvel.

A 24

Accès: promenade très agréable (depuis les Paccots, 5-6 km); chemin carrossable jusqu'au chalet. Prendre la direction des Rosalys; à la bifurcation, suivre le chemin de gauche. Ou depuis Châtel-Saint-Denis: on rejoint le branchement des Rosalys en suivant le panneau indiquant Frasse-Moléson.

L'Icône de la Trinité

Qui ne connaît cette image pieuse qui n'a rien du style de Saint-Sulpice et qui, tout en étant une merveilleuse oeuvre d'art, encourage et soutient la méditation? C'est pourquoi quand on veut créer un espace de recueillement - je pense au Comptoir suisse de Lausanne - on la place en évidence.

Elle représente ce que les éditions de la Bible appellent "l'hospitalité d'Abraham" (Gen.18,1-10). "Le Seigneur apparut à Abraham au chêne de Mambré tandis qu'il était assis à l'entrée de la tente au plus chaud du jour". Trois hommes, appelés 'anges' un peu plus loin, se présentent à lui; il les prie de s'arrêter pour qu'ils puissent se restaurer. Le repas est somptueux, compte tenu de ce qu'il a lieu dans une tente de nomade. En partant, les trois hommes annoncent à Abraham la naissance du fils qu'il attend depuis si longtemps.

La célébrité de la scène tient à plusieurs choses: au sens de l'hospitalité chez Abraham, à son respect de Dieu reconnu à travers ses visiteurs, mais surtout à l'approche du mystère de la Trinité évoqué ou suggéré pour la première fois ici dans la Bible. Le récit, comme le dialogue, nous présente en effet, tantôt un, tantôt trois personnages et le pluriel est étrangement mêlé au singulier: "Seigneur, daigne t'arrêter... vous vous réconforterez..., dit Abraham, ils répondent: fais ce que tu as dit".

André Roublev, un moine russe, mort vers 1430, dans le monastère de Zagorsk, non loin de Moscou, représente les trois personnes, leurs regards, leurs gestes fixés vers une coupe disposée sur une table qui est en réalité un autel. Une coupe plus grande est dessinée par la position de la table entre les personnages.

L'interprétation de cette icône est l'objet de discussions entre les spécialistes. Dans le prochain numéro, je vous proposerai celle d'un peintre d'icônes, Nicolaï Greschny, russe, mort en France en 1985. Il la tient d'une tradition familiale née dans le cercle des "vieux croyants" ou raskolniks.

Georges Rossetti

le Isalé

Chalet-Restaurant
1619 Les Paccots

Raoul Colliard

Raclette au feu de bois
(mercredi soir)

Réservez vos tables !
Tél. (021) 948 07 00

Démonstration de la
Fabrication ancestrale du Gruyère
ou du Vacherin fribourgeois

Tous les jours dès 11 h.
du mardi au samedi
de mai à octobre pour fabrication

Fermé le lundi

Installateur
Chauffages centraux
Sanitaires

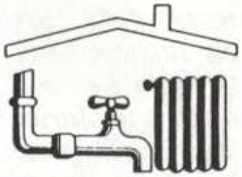

Alexis Pilloud

Les Granges **1618 Châtel-St-Denis** **Tél. 021/948.75.66**

winterthur

WINTERTHUR-ASSURANCES
Agence de Châtel-St-Denis

Le Centre

Patrick WAGNIERES

Tél. 021 948 88 44
Fax. 021 948 88 21

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS ENCOMBRANTS

COMMUNE
DE CHÂTEL-ST-DENIS

PLANNING 1993

valable pour toute l'année

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
D													D
L		1	1								1		L
M		2 ●	2 ●			1					2		M
M		3	3			2 ●			1		3 ●	1	M
J		4	4	1		3	1		2		4	2	J
V	1	5	5	2		4	2		3 ■	1	5	3	V
S	2	6	6	3	1	5	3		4	2 ▲	6	4	S
D	3	7	7	4	2	6	4	1	5	3	7	5	D
L	4	8	8	5	3	7	5	2	6	4	8	6	L
M	5 ●	9 ●	9 ●	6 ●	4 ●	8 ●	6 ●	3 ●	7 ●	5 ●	9 ●	7 ●	M
M	6 ▲	10 ▲	10 ▲	7 ▲	5 ▲	9 ▲	7 ▲	4 ▲	8 ▲	6 ▲	10 ▲	8	M
J	7	11	11	8	6	10	8	5	9	7	11	9 ▲	J
V	8 ■	12	12	9	7	11	9 ■	6 ■	10 ■	8	12	10	V
S	9	13	13	10	8	12	10	7	11	9	13	11	S
D	10	14	14	11	9	13	11	8	12	10	14	12	D
L	11	15	15	12	10	14	12	9	13	11	15	13	L
M	12 ●	16 ●	16 ●	13	11 ●	15 ●	13 ●	10 ●	14 ●	12 ●	16 ●	14 ●	M
M	13	17	17	14 ●	12	16	14	11	15	13	17	15	M
J	14	18	18	15	13	17	15	12	16	14	18	16	J
V	15 ■	19 ■	19	16	14	18	16 ■	13 ■	17 ■	15	19	17	V
S	16	20	20	17	15	19	17	14	18	16	20	18	S
D	17	21	21	18	16	20	18	15	19	17	21	19	D
L	18	22	22	19	17	21	19	16	20	18	22	20	L
M	19 ●	23 ●	23 ●	20 ●	18 ●	22 ●	20 ●	17 ●	21 ●	19 ●	23 ●	21 ●	M
M	20	24	24	21	19	23	21	18	22	20	24	22	M
J	21	25	25	22	20	24	22	19	23	21	25	23	J
V	22	26 ■	26	23	21	25	23 ■	20 ■	24	22	26	24 ■	V
S	23	27	27	24	22	26	24	21	25	23	27	25	S
D	24	28	28	25	23	27	25	22	26	24	28	26	D
L	25		29	26	24	28	26	23	27	25	29	27	L
M	26 ●		30 ●	27 ●	25 ●	29 ●	27 ●	24 ●	28 ●	26 ●	30 ●	28 ●	M
M	27		31	28	26	30	28	25	29	27		29	M
J	28			29	27		29	26	30	28		30	J
V	29			30	28		30 ■	27 ■		29		31 ■	V
S	30				29		31	28		30			S
D	31				30			29		31			D
L					31			30					L
M								31 ●					M

● Ramassage des ordures ménagères, Les Paccots, Fruence, Prayoud
■ Ramassage supplémentaire des ordures ménagères, Les Paccots

▲ Centre de tri La Péralla, déchets encombrants
▲ Ouverture spéciale pour propriétaires de chalets - Samedi 3 octobre 1993

▲ au centre de tri de la Péralla.

Manifestations 1993
Châtel-St-Denis — Les Paccots

o Châtel-St-Denis
• Les Paccots

o •	Juillet	3:	Marché artisanal (Sté de Dév.)
•		14:	Randonnée pédestre (Office du Tourisme)
o		17:	Marché artisanal (Sté de Dév.)
•		18:	Course de côte motos Châtel—Les Paccots
•		22:	Excursion en forêt (Office du Tourisme)
•		23:	Loto de la Sté de Dév. à l'Hôtel Ermitage
•		24—25:	Fête de l'Alpe au Restaurant Les Rosalys
•		28:	Randonnée pédestre (Office du Tourisme)
•		31:	Marché artisanal (Sté de Dév.)
•		31:	Mi-Eté des Paccots
o •	Août	1:	Fête nationale à Châtel-St-Denis
•		1:	Fête de lutte au Lac des Joncs
•		4:	Randonnée pédestre (Office du Tourisme)
•		7—8:	Tournoi open de tennis
•		8:	Fête de l'Alpe à l'Auberge du Lac des Joncs
•		11:	Randonnée pédestre (Office du Tourisme)
o •		14:	Marché artisanal (Sté de Dév.)
•		15:	Loto du Club Alpin au chalet des Pueys
•		21—22:	Tir à l'Aigle aux Pueys
	Septembre	26:	Course de côte autos Châtel—Les Paccots
o •	Octobre	2:	Loto de la Fanfare
		3:	Course populaire de Mountain-bike
o		16:	Bal de la Jeunesse
o		17:	Bénichon
o		23:	Bal des Lutteurs
o		24:	Recrotzon

Manifestations dans la région

	Octobre	2—3:	Désalpe à Semsales
	Octobre	10:	Bénichon à Attalens, Granges et Semsales

VIONNET RADIO-TV
Concessionnaire PTT
CH - 1618 CHÂTEL-SAINT-DENIS
Route de Vevey 22
Tél. (021) 948 77 54
Fax (021) 948 89 71
• Antennes – Réception satellite
• Audio & video professionnels
• Atelier de réparation

ENiL
...de la conception à la réalisation
de la carte à l'édition de luxe...
Imprimerie de l'ère nouvelle sa
Rue de la Vigie 3
1003 Lausanne
Tél. 021/20 75 51
Groupe HPL

Colliard
L'ENERGIE AU MEILLEUR PRIX
essences, diesel et mazout
sécurité d'approvisionnement
livraisons impeccables
(021) 948 70 33
Colliard SA 1618 Châtel-St-Denis

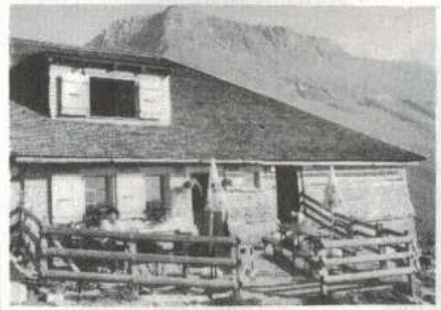

Buvette de Saletta
alt. 1500
Spécialités du chalet
Fam. Raoul Colliard
1622 Les Paccots
NATEL 077 / 21.23.86